

L'ETOILE DE MARTIN

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2014

L'ETOILE DE MARTIN

15, rue Mousset Robert
75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux adhérents

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association L'ETOILE DE MARTIN, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Il s'agit du premier exercice faisant l'objet du rapport du commissaire aux comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

L'ETOILE DE MARTIN

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués par votre association pour établir ses comptes, notamment en ce qui concerne les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 29 mai 2015

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE



BILAN AU 31 Décembre 2014

ACTIF	Valeurs brutes	Amortissements & Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes	PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
	31/12/2014	0 €	31/12/2014	31/12/2013		31/12/2014	31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE	0 €	0 €	0 €	0 €	FONDS PROPRES	135 229 €	129 991 €
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €	Fonds associatifs		123 875 €
Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €	Report à nouveau	129 991 €	6 116 €
					Résultat de l'exercice	5 238 €	
					FONDS DEDIES	80 138 €	106 512 €
					Fonds dédiés	80 138 €	106 512 €
ACTIF CIRCULANT	215 367 €	0 €	215 367 €	238 003 €	DETTES	0 €	1 500 €
Clients et comptes rattachés	19 343 €	0 €	19 343 €	9 844 €	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0 €	0 €
Autres créances	0 €	0 €	0 €	0 €	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0 €	0 €
Valeurs mobilières de placement	0 €	0 €	0 €	0 €	Dettes fiscales et sociales	0 €	0 €
Disponibilités	196 024 €	0 €	196 024 €	228 158 €	Autres dettes	0 €	1 500 €
Charges constatées d'avance	0 €	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	0 €	0 €
TOTAL	215 367 €	0 €	215 367 €	238 003 €	TOTAL	215 367 €	238 003 €

COMPTE DE RESULTAT DU 1er Janvier 2014 au 31 Décembre 2014

CHARGES	31/12/2014		31/12/2013		Variation en €	Variation %	PRODUITS		Variation en €	Variation %
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois			31/12/2014	31/12/2013		
CHARGES D'EXPLOITATION	534 990 €	450 383 €	84 607 €	18,8%	PRODUITS D'EXPLOITATION	510 366 €	474 802 €	35 564 €	7,5%	
Achats de fournitures et petits équipements	17 783 €	35 675 €	-17 892 €	-50,2%	Produits des activités	89 624 €	72 051 €	17 572 €	24,4%	
Achats de matières premières	2 116 €	1 989 €	127 €	6,4%	Ventes de produits	7 937 €	8 620 €	-683 €	-7,9%	
Achats pour manifestations	11 407 €	27 637 €	-16 230 €	-58,7%	Produits des manifestations	81 687 €	63 432 €	18 255 €	28,8%	
Achats - Autres	4 260 €	6 049 €	-1 788 €	-29,6%	Dons	418 993 €	401 001 €	17 992 €	4,5%	
Autres charges externes	44 679 €	54 674 €	-9 995 €	-18,3%	Cotisations	1 750 €	1 750 €	0 €	0,0%	
Autres charges externes pour manifestations	30 161 €	32 384 €	-2 223 €	-6,9%	Subventions	0 €	0 €	0 €	0,0%	
Autres charges externes - autres	14 518 €	22 290 €	-7 772 €	-34,9%	Locations	0 €	0 €	0 €	0,0%	
Autres charges externes - Financement des actions	471 994 €	359 064 €	112 930 €	31,5%	Autres produits	0 €	0 €	0 €	0,0%	
Financement Recherche	402 000 €	295 000 €	107 000 €	36,3%	Reprise de provision	0 €	0 €	0 €	0,0%	
Financement Quotidien Enfants Malades	69 994 €	64 064 €	5 930 €	9,3%	Transferts de charges	0 €	0 €	0 €	0,0%	
Impôts et taxes	534 €	970 €	-436 €	-44,9%						
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Autres charges de gestion courante										
Dotations aux amortissements										
Dotations aux provisions										
CHARGES FINANCIERES					PRODUITS FINANCIERS	3 488 €	4 366 €	-878 €	-20,1%	
Pertes de change					Intérêts	3 488 €	4 366 €	-878 €	-20,1%	
CHARGES EXCEPTIONNELLES					PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	0 €	0 €		
TOTAL DES CHARGES	534 990 €	450 383 €	84 607 €	18,8%	TOTAL DES PRODUITS	513 854 €	479 169 €	34 685 €	7,2%	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	80 138 €	106 512 €	-26 374 €	-24,8%	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	106 512 €	83 842 €	22 670 €	27,0%	
EXCEDENT DE L'EXERCICE	5 238 €	6 116 €	-878 €	-14,5%	DEFICIT DE L'EXERCICE	0 €		0 €		
TOTAL GENERAL	620 366 €	563 011 €	57 355 €	10,2%	TOTAL GENERAL	620 366 €	563 011 €	57 355 €	10,2%	



L'Etoile de Martin

Association régie par la loi de 1901

Siège social : 15 Rue Mousset-Robert – 75 012 PARIS

ANNEXE

L'association l'Etoile de Martin se caractérise par les données suivantes au 31 décembre 2014 :

Total du Bilan	215 367 €
Produits d'exploitation	510 366 €
Résultat	5 238 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de l'association l'Etoile de Martin pour l'exercice du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Sommaire :

Sommaire :	2
1. Règles et méthodes comptables	3
2. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat	3
2.1. Actif immobilisé	3
2.2. État des créances	3
2.3. Charges constatées d'avance	3
2.4. Fonds propres	3
2.5. État des provisions	3
2.6. Fonds dédiés	3
2.7. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4
2.8. État des échéances des dettes	4
2.9. Charges à payer	4
2.10. Éléments relevant de plusieurs postes du bilan	4
3. Informations complémentaires	4
3.1. Rémunérations, avances et crédits alloués aux dirigeants	4
3.2. Effectif	4
4. Informations relatives au compte de résultat :	4
4.1. Ventilation des recettes d'exploitation	4
4.2. Subventions	4
5. Compte d'emploi annuel des ressources	5
5.1. Colonne 1 – Emplois	5
5.2. Colonne 2 – Ressources	5
5.3. Colonne 3 – Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2014	5
5.4. Colonne 4 – Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014	5

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

2. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat

2.1. Actif immobilisé

Néant.

2.2. État des créances

Les créances ont une échéance à moins d'un an.

Elles correspondent aux dons collectés en décembre et non versés sur le compte bancaire des plateformes de collectes MAIL FOR GOOD et ALVARUM.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.3. Charges constatées d'avance

Néant.

2.4. Fonds propres

Les fonds propres ont évolué comme le présente le tableau ci-dessous pendant l'exercice :

Fonds propres	31/12/2013	Affectation	2014	31/12/2014
Report à nouveau	123 875	6 116		129 991
Résultat de l'exercice	6 116	-6 116	5 238	5 238
Situation nette	129 991	0	5 238	135 229

Le report à nouveau est constitué à hauteur de 116 367€ des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice.

2.5. État des provisions

Néant

2.6. Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à la partie des dons affectés à des projets qui n'a pas pu encore être utilisée au 31 décembre 2014 conformément à l'engagement pris à leur égard.

En €	31/12/2013	Dotations	Reprises	31/12/2014
Fonds dédiés sur produits liés à l'appel à la générosité publique	106 512	0	26 374	80 138
TOTAL	106 512	0	26 374	80 138

A la date d'arrêté des comptes, le montant des conventions signées par l'association pour le financement de projets en 2015 et les années suivantes s'élève à 130 000€.

2.7. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Néant.

2.8. État des échéances des dettes

En €	Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

2.9. Charges à payer

Néant.

2.10. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Néant

3. Informations complémentaires

3.1. Rémunérations, avances et crédits alloués aux dirigeants

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération. Ils exercent cette activité à titre bénévole.

3.2. Effectif

L'Etoile de Martin n'emploie pas de salarié au 31 décembre 2014.

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1. Ventilation des recettes d'exploitation

Dons	418 993 €
Produits des Manifestations	81 687 €
Ventes de Produits	7 937 €
Cotisations	1 750 €

4.2. Subventions

L'association n'a pas reçu de subvention au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

5. Compte d'emploi annuel des ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat.

5.1. Colonne 1 – Emplois

Les charges de l'exercice, soit 534 990 €, sont ventilées dans les rubriques :

- Les actions réalisées en France pour 471 994 € correspondent aux dons versés par l'association ;
- Les autres charges liées aux manifestations pour 43 684 € correspondent aux frais engagés pour organiser les manifestations de collecte et de visibilité ;
- les frais de fonctionnement à hauteur de 19 312 € représentent l'intégralité des charges, pour l'essentiel constituées par les coûts de plate-forme de collecte, les frais postaux, les frais liés aux outils de communication, les frais réglementaires et les impôts.

Par ailleurs les engagements à réaliser sur ressources affectées sont de 80 139 €.

5.2. Colonne 2 – Ressources

Les produits de l'exercice soit 513 854 € sont ventilés dans les rubriques :

- ressources collectées auprès du public pour 508 616 €, composées de dons (particuliers et mécénats), et autres produits liés à la générosité du public ;
- autres fonds privés pour 1 750 € correspondant aux cotisations ;
- autres produits pour 3 488 € correspondant aux produits financiers.

Par ailleurs les ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs sont de 106 512 €.

5.3. Colonne 3 – Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2014

- Missions sociales : 471 994 €,
- Autres charges liées aux manifestations : 43 684 €,
- Frais de fonctionnement : 19 312 €.

5.4. Colonne 4 – Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014

Ressources collectées auprès du public en 2014 à hauteur de 508 616 €

Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à 116 367 €. Il représente « les réserves de générosité publique de l'association non encore utilisées pour les missions sociales » et figure dans le poste report à nouveau.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DU 1er Janvier 2014 au 31 Décembre 2014

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice (3)	RESSOURCES	Ressources de N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice (4)
1 MISSIONS SOCIALES	471 994	471 994	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		116 367
1.1. Actions réalisées en France	471 994	471 994	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	508 616	508 616
Financement Recherche	402 000	402 000	1.1. Dons et legs collectés	418 993	418 993
Financement quotidien enfants malades	69 994	69 994	- Dons manuels non affectés	418 993	418 993
Financement quotidiens étrangers			- Dons manuels affectés	0	0
1.2. Actions réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
Action réalisée directement			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
Versement à d'autres organismes			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	89 624	89 624
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	0	0			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	0	0	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	1 750	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours	0	0	4 - AUTRES PRODUITS	3 488	
3 - AUTRES CHARGES LIEES AUX MANIFESTATIONS	43 684	43 684			
4 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	19 312	19 312			
	534 990	534 990	TOTAL 1+2+3+4+5	513 854	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	534 990		I - TOTAL DES RES. DE L'EXERCICE INSCRITES AU C/PTE DE RESULTAT	513 854	
II - Dotations aux provisions	0		II - Reprise des provisions	0	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	80 139		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	106 512	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		26 373
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	5 238		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	620 366		VI - TOTAL GENERAL	620 366	534 990
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	534 990	534 990	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		534 990
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		116 367

L'ÉTOILE DE MARTIN

15, rue Mousset Robert
75012 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 29 mai 2015

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE